



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**Division des Personnels
Enseignants (DPE)
Cellule Actes Collectifs**

Jury académique du 2nd degré

Affaire suivie par

Perrine JACOT
Téléphone
01 57 02 69 34

Mél
actesco.dpe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

-Vu le code de l'éducation ;

-Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

-Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;

-Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;

-Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privé sous contrat,

-Vu les propositions du jury académique du 19 juin 2019,

Arrête

Article 1 :

Après délibération du jury académique, accèdent à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive, les maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont les noms figurent en annexe.

Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter du 1^{er} septembre 2019, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 17 juillet 2019

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT

ANNEXE

Jury académique des professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires – session de juin 2019

Professeur(e)s stagiaires accédant à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Nom de famille	Secteur	Année du concours
Monsieur	THOMAS	ANDARELLI	ANDARELLI	PRIVE	2018
MADAME	ZAIMA	BOUTA	BOUTA	PRIVE	2018
Monsieur	DAVID	DALLE	DALLE	PRIVE	2018
Monsieur	CHRISTOPHE	DANIEL	DANIEL	PRIVE	2018
MADAME	WHITNEY	FORTUNE	FORTUNE	PRIVE	2018
Monsieur	JULIEN	HERMAIZE	HERMAIZE	PRIVE	2018
MADAME	SYLVINE	LUCAS	LUCAS	PRIVE	2018
Monsieur	STEPHANE	LUSGARTEN	LUSGARTEN	PRIVE	2018
Monsieur	CEVIC	MAYEMBO	MAYEMBO	PRIVE	2018
Monsieur	PIERRE ALEXIS	MEDINA	MEDINA	PRIVE	2018
Monsieur	YANNICK	MICHAILLE	MICHAILLE	PRIVE	2018
MADAME	CELINE	PERIGAUD	PERIGAUD	PRIVE	2018
Monsieur	ALEXANDRE	RIEGERT	RIEGERT	PRIVE	2018
Monsieur	ABDALLAH	SARHDAOUI	SARHDAOUI	PRIVE	2018
Monsieur	YOANN	THION	THION	PRIVE	2018
Monsieur	GILLES	VANSEVENANT	VANSEVENANT	PRIVE	2018
MADAME	LAURENCE	XENOS	CARREZ	PRIVE	2018